



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : ROUEN

Établissement : Université de Rouen

Demande n° S3LP12002167

Dénomination nationale : Gestion de la production industrielle

Spécialité : Métrologie

Présentation de la spécialité

Portée par l'IUT (Institut Universitaire de Technologie) d'Evreux et le CFA (Centre de Formation par l'Apprentissage) de l'Université de Rouen, cette formation fonctionne en partenariat, *via* des conventions, avec la SNECMA (Société Nationale d'Etude et de Construction de Moteurs d'Avion), l'APAVE (Association des Propriétaires d'Appareils à Vapeurs et Electriques) et le lycée Louis Modeste Leroy. Ouverte en 2004, et exclusivement en alternance, elle forme des techniciens supérieurs (niveau II) en métrologie (maîtrise des instruments, de leur étalonnage et de l'acquisition et le traitement de données). Les métiers visés sont ceux de métrologue, instrumentiste, technicien supérieur en mesures et qualification. Cette formation répond aux besoins d'un grand nombre de secteurs industriels sur les enjeux de sécurité et de qualité.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	14
Taux de réussite	100 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	néant
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	néant
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	32 %
Pourcentage de diplômés en emploi	80 à 90 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Soutenue par de forts partenariats professionnels, cette spécialité a pour but de former des techniciens ayant toutes les compétences pour exercer des missions dont les enjeux en termes de sécurité et de qualité sont de la plus haute importance. Cela induit des enseignements à la fois très spécialisés et adaptés au fait que les métiers visés peuvent s'exercer dans des contextes très variés. Les compétences, au-delà de l'obtention même du diplôme, sont certifiées par le passage d'un CQPM (Certificat de Qualification Paritaire des métiers de la Métallurgie). Ces exigences expliquent le choix initial et constant d'offrir cette formation exclusivement sous la forme de l'alternance (majoritairement *via* des contrats d'apprentissage, subsidiairement par des contrats de professionnalisation). Ce choix assure un très bon équilibre entre les apports théoriques et pratiques. Le taux de 32 % d'enseignements assurés n'est donc pas totalement représentatif de cet équilibre car les travaux pratiques sont réalisés en entreprise.



Le choix de l'alternance trouve aussi sa justification par un bilan excellent en termes de réussite et d'insertion. Même si les données fournies sont inégales en qualité, la plupart des diplômés accèdent rapidement à l'emploi et occupent des postes en adéquation avec la formation. Le pilotage de la formation est bon, le conseil de perfectionnement jouant bien son rôle. L'organisation pédagogique permet une semestrialisation de la licence et ainsi de faire le point à mi-année, ce qui est un facteur de réussite pour les étudiants et stagiaires. La présentation du suivi et de la gestion des stages est remarquable. Malgré ce bilan très favorable, l'attractivité de cette licence est modérée : une trentaine de demandes par an pour quinze places. Elle est de plus exclusivement formée de titulaires de DUT (Diplôme Universitaire de Technologie) ou de BTS (Brevet de Technicien Supérieur). L'ouverture exclusive en alternance ne jouerait-elle pas un rôle dissuasif sur certains étudiants potentiels ?

- Points forts :
 - Le choix de la formation en alternance et la symbiose avec le milieu professionnel.
 - Une bonne insertion professionnelle.
 - La formation est renforcée par le passage d'un CQPM.
- Points faibles :
 - Une faible implication des enseignants-chercheurs dans la formation.
 - Un certain manque de réflexion sur les évolutions à moyen terme de cette spécialité dans un secteur professionnel en mutation rapide.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Au-delà d'un renforcement souhaitable des enseignements assurés par des enseignants-chercheurs, il conviendrait que le conseil de perfectionnement et l'établissement ait une réflexion sur l'évolution à moyen terme de cette très bonne formation. Après vérification des capacités régionale d'embauche, il serait possible d'envisager l'ouverture d'un second groupe en formation initiale.